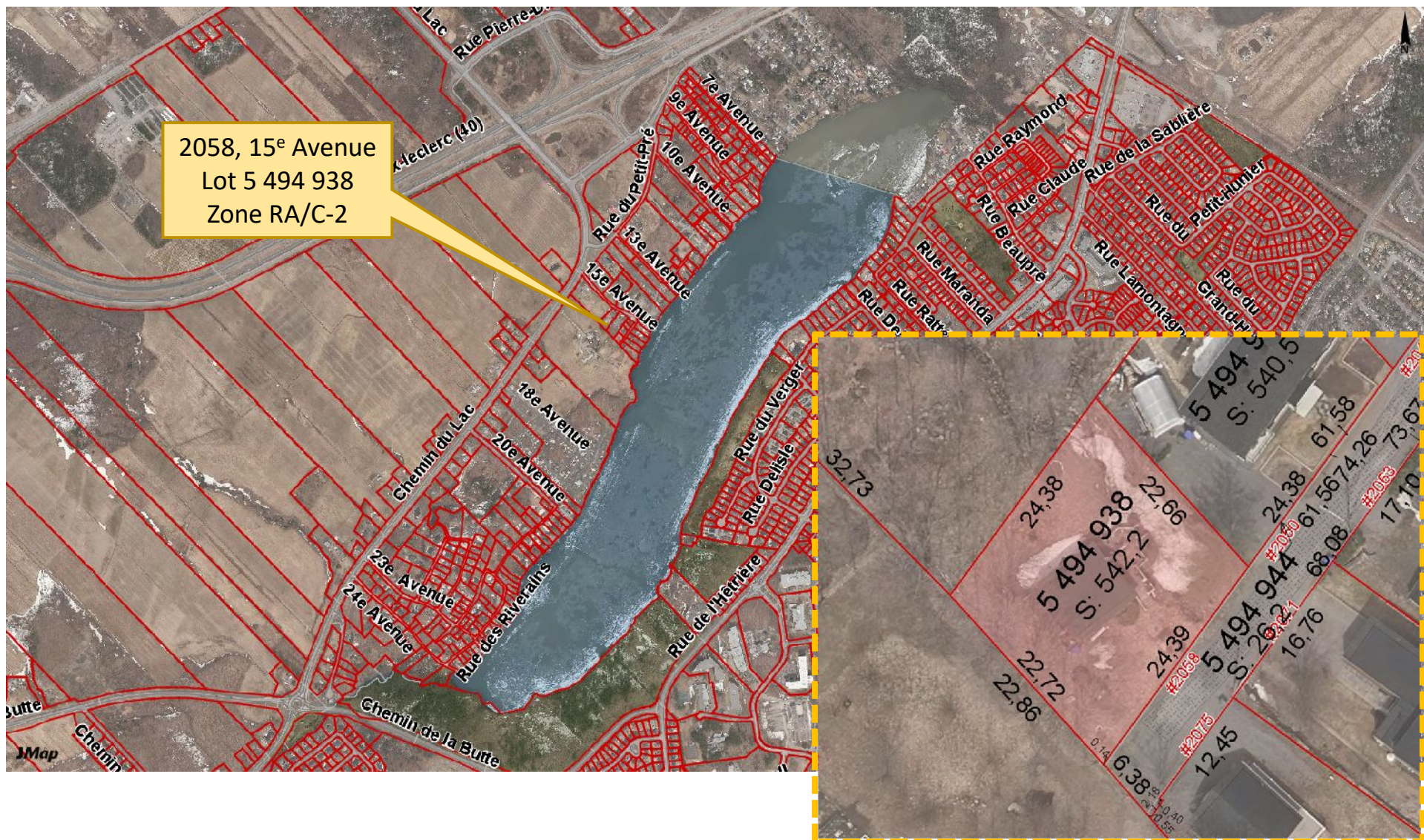


# DM 2058, 15<sup>e</sup> Avenue

Conseil  
8 décembre 2020



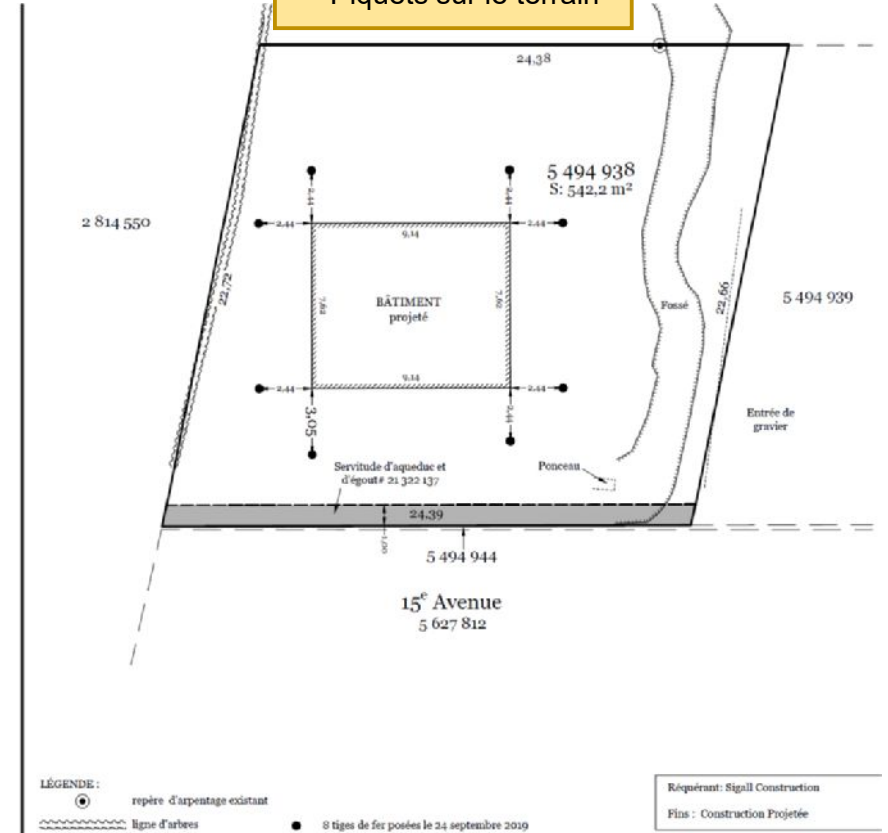
Nouvelle maison



plan d'implantation au permis



Certificat d'implantation  
Piquets sur le terrain



LÉGENDE :  
● repère d'arpentage existant  
--- ligne d'arbres

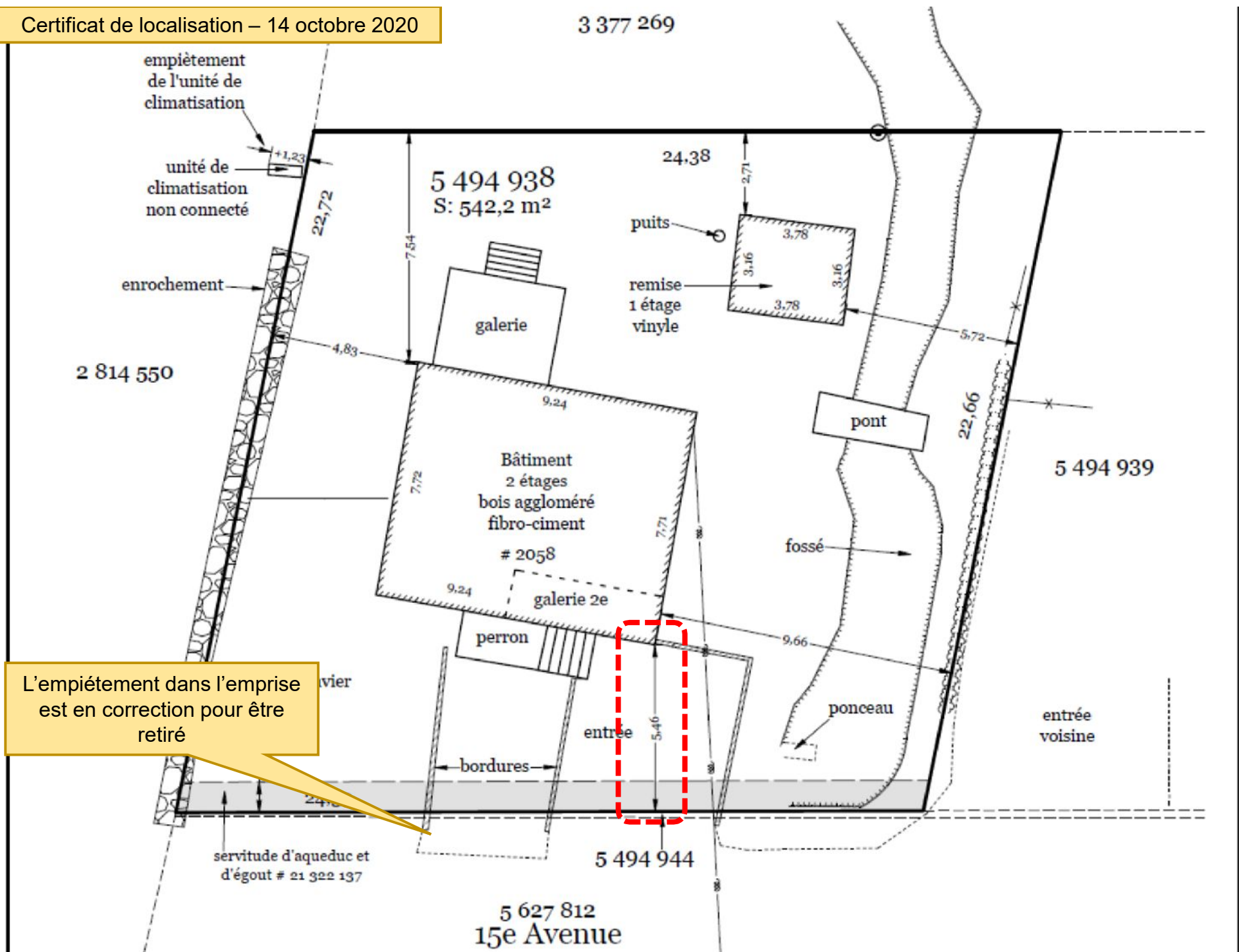
ÉCHELLE : 1 : 200  
IMPLANTÉ LE : 24 septembre 2019

Notes : - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI).  
- Ce plan ne devra pas être utilisé ou invoqué pour d'autres fins sans l'autorisation écrite du soussigné.  
La position du bâtiment implanté est conforme à celle montrée au plan produit sous la minute 218 du soussigné.

CERTIFICAT D'IMPLANTATION



Numéro sans frais  
1-888-399-6767



L'empiètement dans l'emprise est en correction pour être retiré

PROJET/DEMANDE	NORMES
<p>Marge de recul avant</p> <p><b>5.46m au lieu de <math>\geq 6m</math></b></p>	<p><b>4.3.3.1 Marge de recul</b></p> <p>Sous réserve des dispositions de l'article 3.1, la marge de recul est fixée à six mètres (6 000 mm).</p>